



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 9489

Texte de la question

Mme Yvette Benayoun-Nakache attire l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur l'organisation de la Coupe du monde de football. Cette grande fête du sport va remplir l'actualité sportive des prochains mois. C'est un événement attendu par les sportifs bien entendu, mais ce ne sont pas les seuls. Culturellement, socialement, économiquement, l'on peut attendre bien des retombées de cet événement planétaire. Dans le cadre de l'organisation logistique et matérielle de cette grande fête populaire, un certain nombre de créations d'emplois avaient initialement été décidées (afin, par exemple, d'organiser l'accueil des spectateurs). Or, il semble que la tendance soit à faire de plus en plus appel au bénévolat pour remplir ces missions. Ce bénévolat, certes louable et utile, prive cependant un certain nombre de personnes d'un emploi, même temporaire, qui les auraient beaucoup aidé, et leur aurait permis, au moins durant quelques semaines, de subvenir à leurs besoins essentiels. Elle souhaite donc qu'elle lui apporte toutes les informations nécessaires, et qu'elle veille à ce que les engagements initiaux de créations d'emplois soient respectés.

Texte de la réponse

Le Comité français d'organisation (CFO), constitué en association de la loi de 1901 à l'initiative de la Fédération française de football, a la charge de préparer et d'organiser sous sa responsabilité la Coupe du monde de football de 1998. Le choix de cet organisme d'accorder une place importante au bénévolat se justifie par la nécessité d'associer et de récompenser ceux qui oeuvrent bénévolement, de manière quotidienne, pour assurer aux clubs de football un fonctionnement satisfaisant. Ces bénévoles ne comprendraient pas leur exclusion de l'organisation de cette manifestation exceptionnelle à laquelle ils s'identifient fortement. La Coupe du monde a, néanmoins, des retombées substantielles en matière de création d'emploi. Au-delà de quelque 12 000 bénévoles qui seront employés quelques jours (6 jours pour la majorité d'entre eux), ce sont également et surtout 650 emplois permanents, allant de quelques mois à 5 ans, qui ont été créés. En outre, quelque 5 000 personnels professionnels de sociétés de sécurité ou de surveillance (stadiers, gardiens,...) et près de 500 personnels professionnels d'accueil vont être employés pendant la manifestation. Enfin, il convient de ne pas omettre tous les emplois, plus difficilement quantifiables, induits par l'organisation de la Coupe du monde, tels que ceux créés notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration, les transports et, de manière plus générale, le tourisme.

Données clés

Auteur : [Mme Yvette Benayoun-Nakache](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9489

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 février 1998, page 523

Réponse publiée le : 6 avril 1998, page 1978